

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 188

présenté par
M. Baupin, rapporteur

ARTICLE 56

À la première phrase de l'alinéa 27, substituer au mot :

« personnes »,

le mot :

« consommateurs ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.